



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-cinquième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/25)

7 - 11 novembre 2022

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs en matière de navigation aérienne, y compris les priorités établies par la région dans le Plan régional de navigation aérienne

3.6 Autres initiatives de navigation aérienne

Spécimen des NOTAM relatifs à l'activation d'un plan de contingence

(Présenté par l'ASECNA)

RESUME

Ce document présente au prime abord les dispositions à prendre en compte pour l'émission et la rédaction des NOTAM relatifs à l'activation d'un plan de contingence de niveau 2 dans un espace aérien et un aéroport donné.

Il propose des formulations types de NOTAM élaborées avec l'OACI et l'IATA à la suite des retours d'expérience de l'ASECNA relatifs à la mise en œuvre de plans de contingence combinés de plusieurs FIR de l'Agence.

REFERENCE(S)

AN 11- Attachment c. Material relating to contingency planning

Doc OACI 10066 – Appendice3 ed 2018

Doc OACI 7910 -

Doc 8126 7^{ème} Edition 2022

1. Introduction

- 1.1 L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) assure la publication de l'information aéronautique pour ses 17 Etats membres.
- 1.2 Du 23 au 25 Septembre 2022, elle a traversé une crise ayant entraîné l'indisponibilité des services de contrôle de la circulation aérienne dans les espaces aériens supérieur, inférieur et sur les aéroports. Des mesures de contingence ont été mises en œuvre dans chacun de ces espaces afin d'assurer la continuité de service aux usagers. Pour cette pareille circonstance, la qualité de l'information aéronautique publiée est primordiale pour les usagers de l'air dans le cadre de la préparation des vols.
- 1.3 Les mesures applicables pendant la contingence doivent être publiées par voie de Notam pour chacune des phases de vol jusqu'à la désactivation du plan de contingence.
- 1.4 Le présent document de travail fait l'état des lieux des dispositions réglementaires clés à prendre en compte dans le cadre de l'émission des dits NOTAM. Il contient notamment des spécimen de NOTAM élaborés par l'ASECNA avec le bureau de l'OACI à Montréal et ESAF ainsi que l'IATA, au terme de la crise traversée par l'Agence.

2. Rappel réglementaire

- 2.1. Conformément à l'annexe 11, la notification, par NOTAM, de toute perturbation **prévue ou réelle** des services de la circulation aérienne et/ou des services annexes connexes devrait être envoyée aux utilisateurs des services de navigation aérienne dès que possible. **Le NOTAM devrait inclure les dispositions d'urgence connexes.** En cas de perturbation prévisible, le préavis **ne devrait en aucun cas être inférieur à 48 heures.**
- 2.2. Pour soutenir la disposition ci-dessus citée que les NOTAM contiennent les mesures d'urgence connexes, le doc OACI 8126, 7^{ème} Edition 2022, stipule au paragraphe 6.4.2 que lorsqu'un NOTAM contient des informations temporaires de courte durée, **les références à l'AIP ne devraient pas être annotées** dans le NOTAM. Cela informe les usagers des NOTAM que le texte du NOTAM contient la totalité de l'information.
- 2.3. Conformément aux dispositions du paragraphe 6.3.4.2 du doc 8126, un seul aéroport peut être indiqué à la case A) d'un NOTAM. Si plus d'un aéroport est impliqué, des NOTAM distincts doivent être publiés. **Plus d'une FIR peuvent être indiqués le cas échéant.** L'indicateur d'emplacement de la FIR à inclure est celui du centre de contrôle régional (ACC) ou le centre d'information de vol (FIC) fournissant des services de circulation aérienne dans la région d'information de vol (FIR).
- 2.4. Pour ce qui concerne la case E) du NOTAM les limites latérales d'une zone publiée dans l'AIP ou par supplément AIP ne doivent pas être répétées au Champ E). Il faut simplement **utiliser le nom de cette zone.**
- 2.5. Dans le cas de l'activation d'un plan de contingence, **le sujet du NOTAM** (deuxième et troisième lettre de la ligne Q) doit porter sur l'un des domaines suivants :
 - ATM : Organisation de l'espace-A, Trafic aérien et Services VOLMET-S, Procédures de gestion du trafic aérien-P
 - Avertissement de Navigation : Restrictions de l'Espace aérien – R, Avertissement-W**La condition** relative au sujet (quatrième et cinquième de la ligne Q) doit porter de manière sur la disponibilité-A, les changements-C, les conditions dangereuses-H et les limitations-L. La liste est non exhaustive. ICAO DOC 8400
- 2.6. Dans le cas de NOTAM d'annulation (NOTAMC), une référence du sujet et un message d'état doivent être inclus pour permettre des contrôles de plausibilité précis. ICAO DOC 8126 6.3.9.14
- 2.7. La notification par NOTAM de l'interruption des mesures d'urgence et de la réactivation des services énoncés dans le plan régional de navigation aérienne **devrait être publiée** dès que possible pour assurer un transfert ordonné des conditions d'urgence aux conditions normales. AN 11-ATT C 6.4

3. Spécimen de NOTAM

- 3.1. La résultante de la mise en œuvre des orientations ci-dessus citées ont conduit l'ASECNA à adopter le principe de publier des Notam séparés pour chaque UTA concerné par la contingence dans une FIR, avec le contenu des mesures de contingence applicables et de la manière la plus courte possible, comme demandé par les documents pertinents de l'OACI.
- 3.2. Trois sujets principaux parmi les critères de sélection des codes Notam (NSC) ont été retenus pour la publication des NOTAM en cas d'activation des mesures de contingence. Il s'agit dans le domaine ATM de :
 - Procédures de gestion du trafic aérien – P : ce sujet indique l'activation du plan de contingence et des conditions de contingence applicables en espace aérien supérieur,
 - Organisation de l'espace – A : ce sujet indique l'organisation de l'espace aérien inférieur
 - Trafic aérien et Services VOLMET-S : ce sujet précise l'état des organismes de contrôle de la circulation aérienne pendant la contingence.
- 3.3. Conformément à l'appendice C 6.4 de 'annexe 11 cité ci haut, il s'est également avéré important de publier pour une durée déterminée, des Notam nouveaux d'information sur le retour à la normale de la situation après l'émission des NOTAMC. Ces derniers généralement disparaissent après leur émission et ne permettent pas aux usagers de garantir la traçabilité des dernières informations en vigueur.
- 3.4. Les propositions de Notam retenus figurent en annexe à la présente note.

4. Actions de la Réunion

La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations contenues dans la présente note d'information,
- b) Prendre note du choix des sujets de Notam à sélectionner pour l'activation d'un plan de contingence de niveau 2
- c) Encourager la mise à jour des plans AFI de contingence par les Bureaux régionaux de l'OACI WACAF et ESAF avec l'insertion des spécimen de NOTAM de contingence proposés afin de favoriser une harmonisation de procédures de publication dans la Région AFI.

ANNEXE : Spécimen de NOTAM de contingence

Sujet du NOTAM	Spécimen de NOTAM de promulgation	Spécimen de NOTAM d'annulation
Activation du plan de contingence en espace aérien Supérieur	<p>Q) -----/QPCCA/IV/BO/AE/000/999/-----</p> <p>E) CONTINGENCY PLAN ACT. MANDATORY CONTINGENCY ROUTES AND FL AVBL IN ACCORDANCE WITH AIP--- SPECIFIED AS FOLLOW:</p> <p>CR1(UB600) FROM ANITI TO GULAV, FL330, FL350</p> <p>FIS AND ALRS AVBL FROM ----- ACC ON ----- MHZ -----KHZ CPDLC----- INM: -----</p>	<p>Q) -----/QPCAK/I/BO/E/000/999/-----</p> <p>E) PROMULGATED CONTINGENCY PLAN DEACTIVATED. ----- UTA RESUMED NML OPS</p>
Organisation de l'espace aérien inférieur	<p>Q) -----/QATCH/IV/BO/AE/-----</p> <p>E) ----- TMA AIRSPACE DOWNGRADED TO CLASS ----. ONLY FIS AND ALRS PROVIDED</p> <p>OR</p> <p>E) -----TMA AIRSPACE DOWNGRADED TO CLASS ----. TIBA PROCEDURES APPLY</p>	<p>Q) -----/QATAL/IV/BO/AE/-----</p> <p>E) ----- TMA AIRSPACE CLASS D</p>
Fonctionnement des Organismes de contrôle	<p>Q) -----/QSCLC/IV/NBO/E/000/999/-----</p> <p>E) ----- ACC NOT AVAILABLE DUE TO INDUSTRIAL ACTION. REFER CONTINGENCY PLAN</p>	<p>Q)-----/QSCAL/IV/NBO/E/000/999/-----</p> <p>E) ----- ACC RESUMED NML OPS</p>
	<p>Q)-----/QSTLT/IV/NBO/AE/-----</p> <p>E/ ----- TWR DOWNGRADED TO AFIS</p>	<p>Q) -----/QSTAL/IV/NBO/AE/000/999/-----</p> <p>E/----- TWR RESUMED NML OPS</p>
	<p>Q)-----/QSTAH/IV/BO/A/-----</p> <p>D) DAILY ----- AND -----</p> <p>E/ ----- TWR HR SER</p>	<p>Q) -----/QSTAK/IV/NBO/A/000/999/-----</p> <p>E)----- TWR RESUMED NML OPS</p>
	<p>Q) -----/QSTAM/IV/NBO/A/-----</p> <p>E/ -----TWR UNAVAILABLE EXCEPT FOR STATE AIRCRAFT, MEDEVAC, HUMANITARIAN AND MIL OPS ONLY</p>	<p>Q)-----/QSTAL/IV/NBO/A/-----</p> <p>E/ -----TWR RESUMED NML OPS</p>
	<p>Q)-----/QSTLC/IV/NBO/A/-----</p> <p>E/ ----- TWR UNAVAILABLE</p>	<p>Q)-----/QSTAL/IV/NBO/A/-----</p> <p>E/ ----- TWR RESUMED NML OPS</p>

Some other NOTAM may ne necessary to publish depending on contingency measures in force